



## PASS'SPORT

### Qu'est-ce que c'est ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive.

Cette aide de l'État est destinée aux enfants de **6 à 17 ans révolus** bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2022 et aux **bénéficiaires de l'A.A.H. de 16 à 30 ans**.

Elle permettra, lors de la prise de licence dans **une seule association sportive**, de bénéficier d'une aide de **50 euros** dès cet été et pour la saison 2022-2023.

Le pass est **cumulable** avec toutes les aides déjà existantes.

### En pratique

- Le club se rend préalablement sur [Mon Compte Asso](#) afin de s'enregistrer comme **Structure volontaire au dispositif Pass'Sport** (voir la fiche pratique Mon Compte Asso),
- Le licencié (représentant légal) reçoit un **email ou SMS Pass'Sport avec un code individuel** (à partir du 15 juillet 2022),
- Le licencié (représentant légal) **transmet ce code au club**,
- Le club **renseigne ce code sur le Compte Asso**,
- Le club est **directement remboursé par l'Etat** (Agence des Services et Paiements).

### Attestation de paiement pour le licencié

Le club peut fournir une **attestation de paiement** à la personne qui souhaiterait une "facture" suite au paiement de la cotisation de la licence.

Sur papier à **entête du club**, avec **cachet** officiel, il est possible de rédiger une attestation en mentionnant bien le **coût de départ** de la cotisation et son **prix une fois la déduction** des 50€ effectuée.



- [Pass'Sport : Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)
- [Pass'Sport : Ministère des Sports](#)
- [Pass'Sport : DémarchesAdministratives.fr](#)

# Démarches sur Mon Compte Asso

Conseil : avant d'initier les démarches Pass'Sport, référez-vous aux documents suivants afin de vous assurer que votre association soit bien paramétrée :

- Fiche pratique - Mon Compte Asso,
- FAQ - Mon Compte Asso,
- Fiche pratique - obtenir une attestation d'affiliation.



## ÉTAPE 1 : Sélection de la subvention

1. Se connecter sur *Mon Compte Asso*,
2. Cliquer sur *Demander une subvention*,
3. Dans la barre de recherche, indiquer le code **2784**,
4. Sur la ligne *Nom du dispositif*, sélectionner *Pass'Sport*,
5. Dans la rubrique *Sélectionner une subvention*, cliquer sur la ligne *Dispositif Pass'Sport* puis dérouler avec la souris la description de la subvention,
6. Cliquer sur *Suivant*.

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (1)						
Code	Libellé	Dispositif	Type	Financeur	Campagne	Couverture
2784	Remboursement Pass'Sport région Grand-Est	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Grand Est (DRAJES)	2021	régional - Grand Est

  

DESCRIPTION DE LA SUBVENTION						
2784	Libellé :	Remboursement Pass'Sport région Grand-Est				
	Nom du dispositif :	Pass'Sport				
	Type de projet :	Fonctionnement				
	Couverture :	régional - Grand Est				
	Description :	Aide forfaitaire de 50€ par bénéficiaire Pass'sport ...				



## ÉTAPE 2 : Sélection du demandeur



Cette étape est importante car elle permet de vérifier les informations sur votre association et les corriger si nécessaire. Ces données sont indispensables pour le paiement et ne seront vérifiées qu'une seule fois.

1. Sélectionner l'association afin de vérifier les informations et de sécuriser le remboursement,
2. Dans la rubrique *Saisir les caractéristiques de la structure*, saisir l'affiliation à la Fédération Sportive (type Olympique, FFF), cocher *Pass'Sport* et préciser le type d'activité et la capacité d'accueil (ou non) des personnes en situation de handicap,

**SÉLECTIONNER L'ÉTABLISSEMENT**

Cliquez sur un établissement pour le sélectionner.

Recherche sur le code NIC : 783342934

NIC	Enseigne	Adresse	Type établissement
00040	Etablissement siège	BP 19, 1 rue de la Grande Douve 54250 Champigneulles	Siège

**SAISIR LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ASSOCIATION**

Régime de l'association \*

Domaine

Type de structure sportive \*

Dispositif Pass'sport

Activités proposées dans le cadre du Pass'sport \*

Structure en capacité d'accueillir un jeune:

- en situation de handicap moteur ou sensoriel
- en situation de handicap psychique ou mental

Champ d'action territorial \*

**Besoin d'aide?**

3. Enregistrer,
4. Vérifier (ou compléter) la partie *Saisir les coordonnées de correspondance du siège*,
5. Enregistrer,
6. Vérifier (ou compléter) la partie *Saisir les affiliations de la structure*,

**SAISIR LES AFFILIATIONS DE L'ASSOCIATION**

Affiliations aux Fédérations non sportives

Aucune affiliation non-sportive recensée

Affiliations aux Fédérations sportives

Type	Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total de la structure	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
Olympiques	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL							

**DISPONIBLE SUR FOOTCLUBS : VOIR LA FICHE PRATIQUE OBTENIR UNE ATTESTATION D'AFFILIATION**

**Besoin d'aide ?**

**SAISIR LES AGÉMENTS DE L'ASSOCIATION**

Jeunesse et Education Populaire (JEP)

Jeunesse et Sports par ordonnance 2015

local

Fédération Française de Football

23/07/2015

7. Enregistrer,

8. Vérifier (ou compléter) la partie *Saisir les moyens humains*,
9. Enregistrer, 
10. Vérifier (ou compléter) la partie *Sélectionner les représentants de la structure* et cocher la/les personne(s) en charge de l'association sur les différentes fonctions (représentant, signataire, chargée du dossier). Si le signataire n'est pas le Président de l'association, il faudra joindre un document de délégation de pouvoir,

**SÉLECTIONNER LE REPRÉSENTANT LÉGAL, LE SIGNATAIRE ET LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER**

Cochez les cases pour sélectionner les différents acteurs du projet. Un acteur peut avoir plusieurs rôles.

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Adresse électronique	Représentant	Signataire	Chargé du dossier	Actions
									- - -

11. Enregistrer, 
12. Vérifier (ou compléter) le *RIB de la structure* (le nom et l'adresse figurant sur le RIB doivent être identiques aux données de la fiche SIREN),
13. Enregistrer. 



## ÉTAPE 3 : Pièces justificatives

1. Vérifier que l'attestation d'affiliation est bien saisie (ou l'ajouter),
2. Ajouter une délégation de pouvoir le cas échéant,
3. Cliquer sur *Suivant*.



## ÉTAPE 4 : Description des projets

- Vous déclarez, du **1er juin 2022 au 31 décembre 2022**, les jeunes accueillis dans votre club pour la saison 2022/2023 du **1er juin 2022 au 31 décembre 2022**.
- Pour cela, vous devez **compléter au fur et à mesure pour chaque jeune le formulaire avec le code individuel** adressé par le Ministère par **email ou SMS** à la famille.
- À la fin du formulaire, **cochez la case** *L'association atteste de l'exactitude des éléments déclarés (...)*.

\* L'association atteste de l'exactitude des éléments déclarés, avoir appliqué la réduction de 50€, conserver le courrier justifiant des droits du bénéficiaire

**ENREGISTRER**

Besoin d'aide


- N'oubliez pas d'**enregistrer** après chaque formulaire.
- Pour **ajouter** de nouveaux bénéficiaires, cliquez sur 
- Si vous procédez à la **déclaration des jeunes sur plusieurs jours**, lors de la connexion cliquez sur *Suivi des démarches* puis sélectionnez *Voir les demandes de subvention* puis cliquez sur le numéro **4 Liste des projets**.



Vous pouvez revenir jour après jour sur votre espace pour ajouter de nouveaux bénéficiaires mais **NE CLIQUEZ PAS sur *Suivant* après la saisie d'un bénéficiaire avant la fin de la vague de déclaration.**

Si vous transmettez, par erreur, votre dossier avant la fin de la vague, vous ne pourrez plus saisir de Pass'Sport jusqu'à la prochaine vague. Vous pourrez cependant en saisir de nouveau au cours de la vague suivante.



## ÉTAPE 5 : Attestation et soumission

Cette étape intervient à la **fin de la vague** et consiste à la **transmission** des informations sur les bénéficiaires au Pass'Sport. Cette première transmission permet d'être remboursé courant de l'hiver.

1. Cocher et compléter les cases demandées dans la rubrique *Attestations*,
2. Cliquer sur *Transmettre*.

Si votre club accueille de nouveaux bénéficiaires après cette première transmission ou si vous avez oublié de déclarer des licenciés lors de cette vague, **vous pourrez faire une nouvelle demande de remboursement en suivant les étapes précédentes.**

*Les étapes 1 à 3 seront très rapides car les vérifications auront déjà été faites, les étapes 4 et 5 devront être répétées.*

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches :

- Vous pouvez communiquer en direct avec l'assistance du Compte asso pour toute question sur votre dossier,
- Vous pouvez consulter les documents en ligne d'aide disponible [ici](#),
- Vous pouvez consulter la DRAJES.